

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr

Le 14 novembre 2022

- <http://www.lamafiajudiciaire.org>

PS : « Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 » **Et dans l'attente de l'expulsion des occupants**, le transfert du courrier est effectué au CCAS de Saint Orens N° 2 rue ROSA PARC 31650 Saint Orens : **article 51 de la loi N°2007 du 5 mars 2007 décret N°2007 et 2007-1124 du 20 juillet 2007 relatifs à la domiciliation des personnes sans domicile stable.**

M.M le Procureur de la République.
M.M Le Président, à ses assesseurs.
M. M. le greffier en chef.
Service pénal.
Tribunal judiciaire de Toulouse.
5^{ème} chambre correctionnelle.
31000 Toulouse.

MAIL : aud.tj-toulouse@justice.fr

OBJET : DEMANDES. A l'audience du 15 novembre 2022 à 14 heures:

- **VALANT CONCLUSION.**

« Monsieur LABORIE André ». **Partie civile,**

Contre :

- LA SCP CAMPS et CHARRAS Notaires 8 rue Labéda à Toulouse.
- LA SCP DAGOT , MALBOSC Notaires 6 place Wilson à Toulouse.

N° Parquet : N°2021357000051

Contre :

- Mme Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC Née le 12 janvier 1972 domicile au 53 rue Boussingault 75013 PARIS.
- Monsieur GARRIGUES Christian Bernard gérant de la SCI GABA ancien huissier de justice demeurant le Grand Bureau, au N° 169 – 171 route de Toulouse 31570 AURIN.

N° Parquet : N° 2021357000111

Ces deux affaires reviennent à l’audience du 15 novembre 2022 pour consignation.

Au vu d’une entrave permanente à mes droits de défense et de mes demandes restée sans réponse.

- Ci-joint justificatif. « *En pièce jointe* »

Le doyen des juges d’instruction au tribunal judiciaire de Toulouse a été saisi d’une plainte avec constitution de partie civile enregistrée le 18 février 2022.

- Ci-joint justificatif. **Tome 1 à tome 5** « *En pièce jointe* »

D’un complément de plainte enregistré le 18 mars 2022.

- Ci-joint justificatif. **Tome 6** « *En pièce jointe* »

Qu’une ordonnance fixant consignation a été rendue le 7 septembre 2022

- Ci-joint justificatif de l’ordonnance fixant à mille euro la consignation. « *En pièce jointe* »

La somme a été versée en chèque joint le 14 septembre 2022.

- Ci-joint attestation du chèque reçu par le régisseur. « *En pièce jointe* »

Une attestation de versement a été effectué après encaissement.

- Ci-joint certificat de versement. « *En pièce jointe* »

De ces faits je demande au tribunal.

De sursoir dans ces deux dossiers aux références ci-dessus jusqu’à instruction par le doyen des juges.

- ***Il est nécessaire que les parties soient confrontées et que les pièces des parties adverses soient produites pour parfaire à la manifestation de la vérité.***

Vous avez déjà été informé de cette demande pour l’audience du 4 octobre 2022 qui n’a pu se tenir, par mail du 4 octobre à 9 heure 46 avec toutes ses pièces jointes.

Vous en avez été informé par acte déposé avec toutes ses pièces le 5 octobre 2022 à l’accueil SAUJ du tribunal judiciaire de Toulouse.

La situation est trop grave, ces voies de faits qui sont réprimées de peines criminelles et correctionnelles, effectuées en bande très organisée dont je me suis retrouvé une des victimes

sur notre territoire national, dans un temps non prescrit par la loi et comme le prouve les écrits et pièces produites au doyen des juges d'instruction.

FAIT POUR VALOIR CE QUE DE DROIT.

Comptant sur toute votre compréhension à satisfaire ma demande.

Je vous prie de croire, Monsieur Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur LABORIE André

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Laborie', with a large, sweeping flourish underneath.